ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 6329

Texte de la question

M Jean Charroppin appelle l'attention de M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre sur la situation douloureuse des anciens prisonniers du guerre des camps du Viet-minh, qui se sentent aujourd'hui les oublies de l'Histoire et les victimes d'une immense injustice. 59,89 p 100 d'entre eux sont morts, victimes de la faim, des maladies, du travail force, des mauvais traitements, des viols psychologiques. Les survivants ont de tres graves sequelles tant physiques que psychologiques. En 1987, une proposition de loi leur reconnaissant le « statut de prisonnier, interne, detenu par le Viet-minh entre 1945 et 1954 » a ete deposee. C'est pourquoi il se permet de lui demander de bien vouloir proposer a nouveau ce texte au Parlement sans retard, en precisant qu'il concerne environ 2 000 survivants dont certains connaissent des situations materielles et morales indignes de leurs sacrifices.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme il l'a declare devant le Parlement a l'occasion de la discussion de son budget pour 1989, le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre se preoccupe tout particulierement de la situation des anciens prisonniers detenus dans les camps du Viet-Minh. C'est ainsi qu'un projet de loi a ete mis au point et fait actuellement l'objet d'une etude interministerielle.

Données clés

Auteur : M. Charroppin Jean
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6329
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre
Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3478